nsieur Lucas rue Machecoulé 11

GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE.



EXTRAIT DU MÉMOIRE

de

M. le docteur Conté de Lévignac,

MÉDECIN ORDINAIRE

De la Pension Gymnastique-Orthopédique

DE

Mme MASSON DE LA MALMAISON,

A Passy, rue Basse, N° 4,

SUR L'UTILITÉ DE LA GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE, COMBINÉE AVEC LE TRAITEMENT MÉDICAL QUE REQUIÈRENT LES DÉVIATIONS DE LA TAILLE DES JEUNES PERSONNES, ET CERTAINES MALADIES CHRONIQUES AUXQUELLES ELLES SONT SUJETTES;

Publié par

Mme MASSON DE LA MALMAISON,

Membre de l'Athénée des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris, Auteur de l'*Aperçu sur l'Éducation physique des demoiselles* et du *Système de la guérison des déviations de la taille par la Méthode naturelle du mouvement, sans lit mécanique et sans béquilles;* fondatrice et directrice des Établissemens de la rue de Cléry, n. 9, à Paris; de la rue Basse, n. 4, à Passy; de la Maison royale de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis.

QUATRIÈME ÉDITION.



Prix : 2 francs.

Paris.

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE CLÉRY, N 9;

PASSY,

RUE BASSE, N° 4.

1838.

GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE.

GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE.

EXTRAIT DU MÉMOIRE

de

M. le docteur Conté de Lévignac,

MÉDECIN ORDINAIRE

De la Pension Gymnastique-Orthopédique

DE

Mme MASSON DE LA MALMAISON,

A Passy, rue Basse, N° 4,

SUR L'UTILITÉ DE LA GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE, COMBINÉE AVEC LE TRAITEMENT MÉDICAL QUE REQUIÈRENT LES DÉVIATIONS DE LA TAILLE DES JEUNES PERSONNES, ET CERTAINES MALADIES CHRONIQUES AUXQUELLES ELLES SONT SUJETTES;

Publié par

Mme MASSON DE LA MALMAISON,

Membre de l'Athénée des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris, Auteur de l'*Aperçu sur l'Éducation physique des demoiselles* et du *Système de la guérison des déviations de la taille par la Méthode naturelle du mouvement, sans lit mécanique et sans béquilles*; fondatrice et directrice des Établissemens de la rue de Cléry, n. 9, à Paris; de la rue Basse, n. 4, à Passy; de la Maison royale de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis.

QUATRIÈME ÉDITION.



Prix : 2 francs.

Paris.

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE CLÉRY, N 9;

PASSY,

RUE BASSE, N° 4.

1838.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

Gymnastique Orthopédique.

Extrait du Mémoire

De M. le Docteur CONTÉ DE LÉVIGNAC,

Médecin ordinaire de l'Établissement

DE Mme MASSON DE LA MALMAISON,

à Passy,

SUR L'UTILITÉ DE LA GYMNASTIQUE ORTHOPÉDIQUE, COMBINÉE AVEC LE TRAITEMENT MEDICAL QUE REQUIÈRENT LES DÉVIATIONS DE LA TAILLE DES JEUNES PERSONNES, ET CERTAINES MALADIES CHRONIQUES AUXQUELLES ELLES SONT SUJETTES.

Les affections chroniques sont de toutes les maladies qui affligent l'humanité celles qui résistent le plus aux secours de la médecine. Il arrive souvent que la ténacité en est si grande, qu'il est impossible de la vaincre. De là, le désespoir des malades et des mé-

decins ; aussi ne saurait-on jamais assez louer et recommander l'emploi d'un moyen qui peut en faciliter la guérison. Ce moyen, l'hygiène nous l'offre, c'est la gymnastique ; non cette gymnastique militaire dont la connaissance nous a été transmise par les Grecs et les Romains, et dont la rudesse est empreinte de la sévérité des premières lois qui ont régi ces anciens peuples ; mais cette gymnastique médicale qui meut un malade sans le fatiguer, qui porte sans trouble les molécules nutritives jusques aux dernières limites de l'organisation, qui redonne peu à peu à tous les organes le ton qu'ils ont perdu, et qui rétablit la régularité dans les fonctions de la vie intérieure, comme dans celles de la vie extérieure.

Telle est la gymnastique dont nous

avons vu l'heureuse application, dit monsieur le docteur Conté de Lévignac, dans certains cas de maladies chroniques et de graves déviations de la taille qui en avaient été la suite.

Nous avons observé ces cas dans les établissemens gymnastiques orthopédiques à Passy, rue Basse, n. 4, et à Paris, rue de Cléry, n. 9 (1).

Avant d'entrer dans le détail des maladies qui vont nous occuper, nous sentons, ajoute t-il, la nécessité de fixer les praticiens sur les établissemens de cette dame, afin qu'ils puissent en faire profiter leurs malades.

Ces établissemens, qui datent de 1826, sont spécialement consacrés au traitement des maladies chroniques des jeunes personnes, surtout des maladies qui peuvent vicier ou déformer leur

taille, et contrarier le développement de la puberté.

Madame Masson de la Malmaison, qui se livre depuis un grand nombre d'années à l'éducation physique des demoiselles, qui consacre toutes ses forces, tous ses soins, tous ses travaux théoriques et pratiques, à la guérison des défauts, des déviations de la taille, et des maladies chroniques qui les produisent, a fondé pour elles trois établissemens orthopédiques gymnastiques : le premier à Paris, rue de Cléry, n. 9, le second à St-Denis, dans la maison royale de la Légion-d'Honneur (2), et le troisième à Versailles, rue Saint-Honoré, n. 31. Celui-ci n'existe plus, il a été transporté à Passy.

En dirigeant elle-même ces trois établissemens gymnastiques-orthopédi-

ques, cette dame s'aperçut que, parmi ses nombreuses élèves, les valétudinaires, qui faisaient les exercices d'une manière plus assidue, finissaient par être les mieux portantes. Cette observation la frappa, et la porta à penser que la médecine pourrait tirer de la gymnastique un avantage immense dans certaines maladies chroniques des jeunes filles, si toutefois elle était appliquée à propos, bien appropriée aux différens cas des déviations de la taille, et bien surveillée dans l'application.

Cette pensée l'occupa long-temps; et, après de mûres réflexions, de sages avis reçus, elle résolut de créer l'établissement de Passy qu'elle consacre aux pensionnaires seulement.

Madame Masson de la Malmaison n'a voulu recevoir dans sa maison, jus-

qu'à ce jour, qu'une vingtaine de pensionnaires à la fois, afin de pouvoir leur prodiguer des soins plus attentifs.

Le régime de cette maison est on ne peut mieux ordonné, et très-confortable. On n'y épargne rien de ce qui peut améliorer le physique et le moral. L'éducation y est continuée comme dans les meilleures institutions de la capitale.

Les enfans font ordinairement quatre repas ; le premier, à huit heures du matin, se compose de chocolat de santé, ou de chocolat ferré (selon la prescription), et de vin de Bordeaux très-vieux ; le second, à onze heures, se fait à la fourchette ; on y sert les meilleures viandes et les meilleurs légumes de la saison, du poisson bien frais et un dessert monté. Le troisième,

à trois heures, se compose de biscuits, de fruits choisis, et de confitures; et le dîner, à six heures, est presqu'une répétition du second déjeûner, on y ajoute seulement deux plats. La boisson ordinaire est le vin de Bordeaux et l'eau ferrée, à moins de contre-indication (je ferai observer que le second déjeûner et le dîner se font avec la directrice).

Dans l'intervalle de ces repas, on consacre quatre heures aux exercices gymnastiques: deux le matin, entre le premier déjeûner et le second, et autant le soir, de quatre à six.

Les soins donnés à l'éducation occupent également quatre heures de temps; la religion en fait la base. Les élèves peuvent écrire sans craindre de nuire à leur taille; madame Masson de la Mal-

maison a imaginé pour cela des moyens ingénieux.

Les arts d'agrément s'y cultivent avec soin; les progrès deviennent rapides. Le reste de la journée est employé aux récréations et aux petits travaux à l'aiguille, tels que broderies, tapisseries, et fleurs artificielles. Le coucher est à huit heures et demie pour les petites, et neuf et demie pour les grandes. Le lever à sept heures pour les grandes, à huit pour les petites. Il y a une demi-heure de différence pour le lever dans l'hiver.

Quand le temps est beau et sec, on en profite pour la promenade dans les champs, et dans le bois de Boulogne.

Telle est la manière de vivre dans cet établissement. Plusieurs de nos confrères en ont été les témoins comme

nous, puisqu'ils sont venus quelquefois à l'improviste partager les repas et les récréations, qui se font comme en famille. Dès qu'il y a quelque pensionnaire indisposée, nous lui prodiguons aussitôt tous les soins que son nouvel état réclame. Si elle a été envoyée dans la maison par un médecin de la capitale, Mme Masson de la Malmaison, d'après la volonté des parens, le fait avertir à l'instant pour qu'il vienne voir et soigner sa malade jusqu'à parfaite guérison, ou pendant tout le temps qu'il le juge convenable. Ainsi chaque médecin continue à soigner ses clientes, comme si elles n'avaient pas quitté leur famille.

Outre ces précautions prises pendant l'indisposition des pensionnaires, Mme la directrice prend celle d'engager les médecins qui lui envoient des jeunes

malades à venir, une fois tous les mois, leur faire une visite, afin de voir et de constater par eux-mêmes l'état dans lequel elles se trouvent. Cette visite, réclamée à Passy, et dans l'établissement de la rue de Cléry, donne de la sécurité aux familles, et devient pour Mme Masson de la Malmaison un acquit de conscience ; elle est considérée pour les médecins comme consultation, et leur est payée aussitôt par cette dame.

Les médicamens quels qu'ils soient, les bains, les petits appareils pour les déviations de la taille, les ceintures appropriées à chaque déviation, que les jeunes filles mettent dans les momens de repos, le vêtement indispensable pour les exercices, et qu'on garde toute la journée, les corsets, le coucher, à l'exception des draps et des couver-

tures, et tous les autres frais, tels que le blanchissage, papiers, plumes, et livres nécessaires à leur éducation, sont à la charge de la directrice; ainsi point de compte d'apothicaire.

Après avoir donné nne idée de cet établissement, et montré les soins que l'on y prend des pensionnaires, essayons, dit M. le docteur Conté de Lévignac, de faire connaître les guérisons des maladies chroniques que nous y avons observées.

Il range en quatre groupes les observations qu'il a faites à ce sujet.

Dans le premier groupe, il place les chloroses ou pâles couleurs, qu'il divise en simples et en compliquées;

Dans le second, les affections rachitiques;

Dans le troisième, les scrofules;

Enfin dans le quatrième, il parle des accidens de l'onanisme.

Après avoir établi cette division, il entre en matière; il cite d'abord les différentes observations qu'il a eu l'occasion de faire sur ces maladies dans les établissemens de Mme Masson de la Malmaison; il tire ensuite les conséquences pratiques qui en découlent, et à la fin il traite différentes questions médicales qui s'y rattachent subsidiairement.

A l'occasion des affections rachitiques, il examine si les déviations de la colonne vertébrale, qui surviennent accidentellement à l'époque de la puberté, ou quelques instans après qu'elle s'est montrée, doivent faire considérer comme rachitiques les personnes qui en sont atteintes; et si, en pareille circon-

stance, le mariage peut être permis, avant que la maladie soit dissipée.

Parmi les observations rapportées dans le mémoire de M. le docteur Conté de Lévignac, nous choisissons les quatre suivantes, que nous extrayons de chacun des groupes qui en forment les principales divisions.



PREMIÈRE OBSERVATION,

Extraite du groupe des Chloroses.

Chlorose avec engorgement du foie, et double déviation de la colonne vertébrale.

PREMIÈRE OBSERVATION

Extraite du groupe des Chloroses.

CHLOROSE AVEC ENGORGEMENT DU FOIE ET DOUBLE DÉVIATION DE LA COLONNE VERTÉBRALE.

Mlle Cl., née de parens sains, entra le 11 juin 1836 dans l'établissement de Mme Masson de la Malmaison après être restée ailleurs pendant trois ans consécutifs sur un lit orthopédique.

Soumise dès son arrivée à notre examen particulier, Mlle Cl. présentait les symptômes suivans :

Peau jaune, verdâtre, appétit bizarre, pica, palpitations de cœur précipitées,

gêne de la respiration, douleur ou plutôt malaise, et gonflement sensible à la région hypocondriaque droite, pouls petit et irrégulier, ventre paresseux, défaillances d'estomac, le matin surtout, et souvent après le moindre exercice, gonflement des jambes, maigreur extrême, yeux langoureux et jaunâtres, paupières légèrement infiltrées, lèvres flétries et décolorées, traits abattus, céphalalgie par intervalle, tristesse profonde, amour de la solitude, caractère bizarre, double déviation de la colonne vertébrale, l'une à droite à la région dorsale, l'autre à gauche à la région lombaire, hanches inégales.

Age, treize ans et demi; taille, quatre pieds, six pouces, onze lignes.

L'état de la maladie une fois con-

staté, nous soumîmes Mlle Cl. au régime fortifiant de la maison, avec toutes les précautions que sa position exigeait (précautions que nous prenons généralement à l'égard des pensionnaires souffrantes, pour les habituer insensiblement à leur nouvelle manière de vivre, ce qui comporte un laps de temps d'une douzaine de jours environ. Pour Mlle Cl. il en fallut vingt, avant de pouvoir lui faire exécuter les plus légers exercices gymnastiques). Au bout de ces vingt jours, nous associâmes à ces exercices l'usage de deux pilules martiales, prises au premier repas, la tisanne de pariétaire nitrée, les frictions toniques, le massage (3); nous lui fîmes appliquer une ceinture appropriée à sa déviation, et nous conseillâmes de la faire coucher la nuit sur le petit appa-

reil contentif extenseur de Mme Masson de la Malmaison, dont le modèle a été envoyé à l'Académie royale de Médecine en 1833, et pour lequel cette société savante a voté à cette dame des remercîmens (4).

Sous l'influence de ce traitement combiné nous aperçûmes chez Mlle Cl. un développement graduel des forces ; ce développement, lent d'abord, devint si sensible à la fin du troisième mois, qu'il se manifesta aux yeux les moins clairvoyans.

En effet, l'appétit était, à cette époque, devenu tout-à-fait régulier ; la peau avait repris une teinte rosée ; l'œil était plus vif, la respiration moins gênée, l'abdomen plus libre, l'air plus dégagé, la circulation normale, l'amour de la solitude moins grand.

Voyant alors cette amélioration remarquable, nous n'hésitâmes point à faire exécuter à Mlle Cl. tous les genres d'exercices pendant des heures entières, et à lui donner autant d'alimens que son estomac en désirait; et quoique la quantité en fût assez grande, la digestion s'en fesait très-bien. Cependant au cinquième mois, nous nous vîmes obligé de les diminuer à cause d'un embarras gastrique, qui céda entièrement à l'usage de l'eau de rhubarbe pendant huit jours consécutifs.

Aujourd'hui, quinzième mois de son entrée, Mlle Cl. est méconnaissable, sa poitrine est large, sa respiration libre, ses épaules et ses hanches égales, sa taille remise et plus élevée d'un pouce, son maintien gracieux, ses manières agréables, ses joues fraîches, son teint rose,

son œil expressif, et son caractère gai : il ne reste qu'une légère trace de sa double déviation vertébrale ; tout le reste est dans le meilleur état de santé, qui se consolidera de plus en plus, aussitôt que sera venu le flux menstruel, dont les signes précurseurs se manifestent fortement sur l'ensemble de Mlle Cl. aujourd'hui âgée de quatorze ans et demi.



DEUXIÈME OBSERVATION,

Extraite du groupe des affections rachitiques.

DEUXIÈME OBSERVATION,

Extraite

DU GROUPE DES AFFECTIONS RACHITIQUES.

Mlle Vict... G., âgée de dix ans, entrée le 15 octobre 1835, dans l'établissement gymnastique - orthopédique, présente les symptômes suivans :

Faciès rachitique, tête penchée sur l'épaule gauche, menton tellement appuyé sur la partie supérieure et gauche de la poitrine, qu'il y produit une dépression d'un pouce d'étendue et de deux lignes de profondeur, colonne vertébrale très - irrégulièrement contournée dans trois endroits différens : 1° à la région cervicale; 2° à la région

dorsale; 3° à la région lombaire. Dans la première région, la courbure est latérale et présente sa convexité à droite; dans la seconde, la courbure est postérieure, et présente en arrière une convexité anguleuse si prononcée, qu'elle n'est séparée de la base de l'os sacrum que de deux pouces; dans la troisième, la courbure a sa convexité un peu en avant et à gauche; poitrine en forme de carène de vaisseau, membres grêles, faibles et légèrement gonflés aux portions articulaires; ulcère atonique de deux pouces d'étendue, existant depuis long-temps à la partie supérieure et externe de la jambe gauche; cautère au bras du même côté; fonctions de la digestion et de la respiration très-pénibles; air triste, languissant; taille, trois pieds quatre pouces.

Quelque pénible que paraisse l'état de cette enfant, nous n'hésitons pas à croire qu'il peut s'améliorer beaucoup, sinon changer entièrement, vu la facilité que l'on a, à cet âge, de redresser les os.

Victoire G. est donc soumise d'abord à un régime tonique, et ensuite à des exercices gymnastiques appropriés à la faiblesse de ses organes. Ce régime et ces exercices relèvent peu à peu les forces de cette enfant, au point qu'au bout de six mois l'ulcère est cicatrisé, les fonctions digestives s'exécutent comme en pleine santé, la respiration est libre, la taille se déroule, la tête se relève, le menton n'appuie plus sur la poitrine; celle-ci a perdu sa forme anguleuse en s'arrondissant sur les côtés; les membres sont forts et bien remplis, le sommeil bon, le regard vif et l'air gai. Cette

amélioration de l'état de Victoire G.... ne discontinue point jusqu'en avril dernier, époque de sa sortie de l'établissement. Il ne lui reste que quelques traces de l'irrégularité des courbures de la colonne vertébrale, qui auraient certainement disparu si les parens eussent encore pu continuer les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour leur fille. Pour notre part, nous eussions désiré un plus long séjour de cette enfant dans l'établissement, parce que nous sommes convaincu, d'après le changement qui s'était opéré chez elle, que la moindre apparence de cette grave maladie se serait pour toujours dissipée.

La taille de Victoire G... était, le 10 avril dernier, de trois pieds huit pouces quatre lignes; différence en plus QUATRE POUCES QUATRE LIGNES.

TROISIÈME OBSERVATION,

Extraite du groupe des affections scrofuleuses, avec deux déviations de la colonne épinière, une latérale à droite dans la partie dorsale, et l'autre latérale à gauche dans la partie lombaire.

TROISIÈME OBSERVATION,

Extraite du groupe des affections scrofuleuses,

AVEC DEUX DÉVIATIONS DE LA COLONNE ÉPINIÈRE, UNE LATÉRALE A DROITE, DANS LA PARTIE DORSALE, ET L'AUTRE LATÉRALE A GAUCHE, DANS LA PARTIE LOMBAIRE.

Mlle Alexandrine B...., brune, d'une constitution lymphatique-sanguine, âgée de quinze ans, réglée en juin 1836, pour la première fois, entre dans l'établissement le 18 juillet suivant, avec un engorgement scrofuleux considérable des glandes jugulaires, s'étendant de chaque côté du cou, depuis les régions mastoïdiennes jusques aux clavicules, et avec une double déviation de la colonne épinière.

Le médecin de Mlle Alexandrine, voyant que le traitement qu'il avait prescrit pour combattre cette maladie ne produisait pas l'effet qu'il en attendait, parce que les soins hygiéniques étaient mal appliqués chez elle, fut le premier à décider les parens de cette jeune personne à la placer chez Mme Masson de la Malmaison, où il vient la visiter de temps en temps pour constater l'état de sa santé.

Aussitôt après son entrée, Mlle Alexandrine est soumise aux exercices gymnastiques parce qu'aucune contre-indication ne se présente.

Les préparations d'iode, qu'elle prenait déjà chez elle, sont continuées avec soin, et combinées avec les ferrugineux. Pendant les trois premiers mois qui suivent son arrivée, on s'aperçoit d'un

développement assez rapide des forces tant physiques que morales, mais les règles ne paraissent pas. Les glandes engorgées commencent à diminuer ; cependant cette diminution est lente, et n'est pas en rapport du développement des forces ; c'est pourquoi nous nous déterminons à agir d'une manière plus active en combinant les cathartiques avec le traitement en usage. Nous augmentons aussi la force des frictions d'iode, et nous faisons appliquer en même temps des emplâtres fondans sur le cou, afin d'exciter les glandes et de réveiller la tonicité des vaisseaux absorbans de ces parties. Cette combinaison thérapeutique ne tarde pas à produire les effets que nous en attendions. La peau du cou s'anime, s'irrite et s'enflamme comme nous l'avions prévu. Lorsque la douleur

est forte, que le gonflement inflammatoire se manifeste bien, alors seulement nous suspendons le traitement tonique, et nous y substituons un traitement anti-phlogistique jusqu'à ce que l'irritation disparaisse, ce qui a lieu au bout de huit jours. Ce temps écoulé, nous recommençons de nouveau, mais graduellement, le traitement primitif, que nous suspendons et reprenons alternativement jusqu'au mois d'avril dernier, où il se manifeste, au creux de l'aisselle droite, un abcès aigu, énorme, que nous avons préféré ouvrir dans sa maturité, plutôt que d'en laisser le soin à la nature, pour éviter des souffrances à la malade.

Les menstrues, qui s'étaient montrées en novembre dernier, à la suite de l'application d'une douzaine de sang-

sues aux cuisses, avaient pris leur régularité ordinaire jusqu'au moment de l'apparition de l'abcès ; elles la perdent alors jusqu'en mai. Depuis cette époque, elles sont très-abondantes, et reviennent tous les mois pendant près de huit jours consécutifs. Nous avons également repris le traitement tonique et anti-scrofuleux, en le combinant toujours avec la gymnastique. Nous avons tout lieu d'espérer que Mlle Alexandrine, qui est aujourd'hui dans un bon état de santé, verra disparaître tout-à-fait l'engorgement de ses glandes, réduit à un dixième de ce qu'il était, si elle reste encore quelque temps dans l'établissement.

Quant à la double déviation de la colonne épinière, il n'en reste aucune trace, Mlle Alexandrine est parfaitement

droite, et sa taille a cru DE DEUX POUCES DEUX LIGNES dans l'espace de onze mois.



QUATRIÈME OBSERVATION,

Extraite

Du groupe des accidens produits par l'onanisme.

QUATRIÈME OBSERVATION,

Extraite du groupe

DES ACCIDENS PRODUITS PAR L'ONANISME.

Mlle V. de P., âgée de quinze ans et demi, assez bien constituée, entre, le 1er mars 1836, dans l'établissement gymnastique, pour rétablir sa santé, délabrée par le vice de la masturbation.

Voici l'état dans lequel nous l'avons vue le lendemain de son entrée : figure pâle, étiolée; traits flétris, alongés; yeux grands, mais caves et cernés; regard languissant et sombre; front légèrement ridé; voix faible et rauque, lèvres décolorées, langue humide, lisse,

mince et tremblante; démarche pénible et molle; peau d'un blanc terne, presque sans vie; pouls faible, maigreur extrême, état languissant de l'estomac, appétit bizarre, diarrhée presque continuelle, accompagnée de quelques douleurs intestinales; membres grêles; moral affaibli; légère tendance à l'idiotisme; écoulement muqueux vaginal, parfois avec irritation des parties; douleurs dans les reins; légère toux sèche par intervalle.

Cet état morbifique s'était manifesté lentement, et pour le combattre on avait employé beaucoup de moyens, mais sans succès. On se décide à l'envoyer chez Mme Masson de la Malmaison, parce qu'on perd tout espoir de la sauver.

La position critique de cette jeune

personne fixe toute notre attention; elle est donc surveillée à tout instant.

Mlle V. de P., après s'être habituée pendant dix jours au séjour de la maison, est soumise à un traitement légèrement tonique combiné avec un régime analeptique, malgré les légères douleurs intestinales qu'elle ressentait de temps en temps. Les exercices gymnastiques sont employés d'abord avec modération.

Les deux premiers mois se passent sans grande amélioration, mais la diarrhée diminue, les traits de la face se relèvent, l'appétit se régularise sans être fort.

Le troisième et le quatrième mois, l'état de cette jeune personne change visiblement, les habitudes vicieuses sont presque perdues, les forces se développent sensiblement, plus de diarrhées,

digestion facile, démarche soutenue et ferme, peau rosée, figure colorée et animée, regard bien moins languissant, embonpoint marqué ; signes de menstruation.

Le mois suivant les règles paraissent avec quelques légères souffrances. Dès ce moment tous les accidens de l'onanisme se dissipent, et la santé se consolide de plus en plus ; de sorte qu'aujourd'hui cette demoiselle, qui est encore dans l'établissement, jouit d'une santé parfaite ; son physique est on ne peut mieux, et son moral a pris un développement si grand, qu'il était impossible de le prévoir. Autant cette demoiselle était proche de l'idiotisme au moment de son entrée dans l'établissement, autant elle en est éloignée aujourd'hui.

Le 11 Septembre 1837.

Notes.

4

NOTES.

—

(1) Voici, au sujet de l'établissement de la rue de Cléry, ce que M. le docteur Tanchou a rapporté dans la Gazette des Hôpitaux civils et militaires.

Il existe maintenant dans la capitale un nombre d'établissemens consacrés à la gymnastique et à l'orthopédie; mais les uns ne font que de la gymnastique générale, sans considération pour le sexe, et dont les exercices ne peuvent être bons qu'aux enfans à la santé robuste; les autres n'emploient l'orthopédie qu'avec des tortures qui ont, le plus souvent, un grave danger pour les malades.

Madame Masson de la Malmaison est, à Paris, la seule femme qui, par suite de vingt-huit ans d'études approfondies, et de succès obtenus dans les trois établissemens qu'elle a créés, soit parvenue à perfectionner un système tout nouveau, dont les heureux effets sont restés un secret pour les imitateurs qui, sous divers prétextes, sont venus étudier dans les établissemens de Mme Masson de la Malmaison.

Ce système consiste dans une gymnastique orthopédique toute spéciale, qui guérit par la méthode naturelle du mouvement, sans lit mécanique et sans béquilles, les déviations de la taille des jeunes personnes et les maladies qui les produisent. « Outre tous les avantages » qu'on obtient dans les établissemens » gymnastiques de Mme Masson de la

» Malmaison pour guérir les déviations
» de la taille, dit M. le docteur Tan-
» chou, ils ont encore le pouvoir d'être
» utiles dans les maladies qui produi-
» sent les déviations et dans beaucoup
» d'autres encore; j'ai vu bon nombre
» de jeunes personnes et même de jeu-
» nes femmes, que les habitudes de leur
» sexe tiennent beaucoup trop séden-
» taires, guérir promptement de bron-
» chites ou de catarrhes plus ou moins
» chroniques qui avaient résisté aux
» autres moyens de l'art. Les gastrites
» légères ou sur-excitations gastro-intes-
» tinales si fréquentes dans les maisons
» d'éducation, j'ai vu, dis-je, dans les
» établissemens de Mme Masson de la
» Malmaison, ces sortes de maladies se
» dissiper comme par enchantement. »

Enfin le docteur Tanchou, après avoir

énuméré tous les avantages qu'on obtient par les exercices bien dirigés et les moyens ingénieux et salutaires employés par Mme Masson de la Malmaison, rappelle encore deux cures remarquables qu'il a vu faire sur deux jeunes malades, ses clientes, dans le second établissement de cette dame rue de Cléry n° 9; voici les faits tels que les rapporte M. Tanchou lui-même.

« Une jeune personne âgée de douze ans avait une douleur qui s'était fixée sur la clavicule droite; l'extrémité sternale de cet os paraissait gonflée; malgré le repos du membre, les frictions de toutes espèces, les cataplasmes émolliens, le mal avait persisté; les bains de vapeur l'avaient même augmenté. Les exercices gymnastiques, essayés d'abord avec quelques craintes et beaucoup de

précautions dans l'établissement de la rue de Cléry, eurent les plus heureux résultats. Cette jeune fille est rentrée à la Maison Royale de St-Denis parfaitement bien, où j'ai désiré qu'elle continuât à faire des exercices dans le troisième établissement de Mme Masson, et toujours par conséquent sous la direction de cette dame. Mais le fait le plus remarquable des bienfaits de la gymnastique, ajoute le docteur, est celui que je vais citer :

» Melle M***, fille de M. J.***, de la commission des hôpitaux de Paris, eut en 1832 la rougeole qui s'accompagna, comme cela s'observe si souvent, d'une vive irritation de la membrane muqueuse pulmonaire. Malgré mes soins, aidé des avis de M. le docteur Baffos, il se forma une collection de pus dans

le poumon gauche ; l'abcès vint se manifester au dessous de la mamelle du même côté. Il fut ouvert, et il en sortit plusieurs verres de pus ; ce fluide sortait en même temps par les crachats et par la plaie ; et, par la pensée, on pouvait faire traverser le poumon gauche par un fil qui serait entré par la bouche et qui serait sorti par le côté. Le professeur Chomel m'assista aussi de ses conseils dans cette circonstance.

» Malgré ce grand désordre, Mlle M*** se rétablit; mais, comme on le pense bien, le côté de la poitrine s'affaissa bientôt, et l'année d'ensuite la taille de cette jeune personne commençait à se tourner ; de plus, sa santé générale était médiocrement bonne. Au commencement du printemps, je conseillai la gymnastique de Mme Masson de la Malmai-

son. La malade fut conduite rue de Cléry, où on l'a vue pendant huit mois s'exercer sur toutes les machines appropriées à son genre de déviation, et aujourd'hui la taille de cette jeune fille est redressée, sa santé est parfaitement remise, et le côté de la poitrine est tellement relevé, qu'il serait presque impossible de dire de quel côté le poumon a été malade. »



AUTRE LETTRE ADRESSÉE PAR UN DOCTEUR MÉDECIN AU RÉDACTEUR DU JOURNAL LE MENTOR.

Gymnastique - Orthopédique.

LETTRE

Adressée en 1833 à M. le Rédacteur du journal LE MENTOR, à Paris.

MONSIEUR,

Les parens de vos jeunes lecteurs ne liront pas sans intérêt le fait suivant, que je crois devoir livrer à la publicité pour le bien de l'humanité. C'est à ce titre, monsieur le rédacteur, que j'ose réclamer l'insertion de cette lettre dans votre aimable journal.

M. de C. V***, père d'une fille unique, avait la douleur de la voir toute contrefaite; je n'en ferai pas le tableau, il paraîtrait chargé. La difformité de sa taille, causée par une déviation grave de la colonne épinière, la cavité pro-

fonde du côté gauche, causée par la hauteur prodigieuse de la hanche et l'inégalité des jambes, ne présentaient aucune espérance d'amélioration par le moyen du traitement orthopédique ordinaire. La physionomie de cette jeune fille était agréable, malgré son irrégularité; mais sa mauvaise conformation dérangeait l'harmonie de ses traits, et se reproduisait sur l'ensemble de sa figure.

En la voyant on était saisi d'un sentiment pénible et plein de compassion, et, par un mouvement involontaire, on s'écriait : « quel dommage! » Son père et sa mère, qui l'aimaient comme on aime une fille unique, étaient désolés, je dirai même inconsolables de la voir dans cet état.

Vous pensez bien, monsieur, que

rien ne fut épargné pour combattre cette difformité. La pauvre jeune fille était restée trois ans sur un lit orthopédique, et lorsqu'elle marchait, c'était avec des béquilles; elle était, par suite de ce traitement, tombée dans un état de rachitisme complet, qui faisait craindre pour ses jours.

Enfin, tout ayant été mis en usage pour la guérir et n'en ayant obtenu aucun succès, je conseillai aux parens de se résigner à aimer leur fille TELLE QUE LA NATURE L'AVAIT FAITE.

Depuis ce temps je perdis de vue M. de C. V***.

Plus d'une année s'était écoulée, lorsque j'eus l'occasion de revoir M. de C. V***, je n'osai pas lui demander des nouvelles de sa fille. Ce fut lui qui m'en

parla le premier, en m'annonçant son mariage prochain! « Quoi! » lui dis-je, étrangement surpris, « vous mariez votre fille dans l'état...,—Mais vous ne savez donc pas ?.... Qu'on dise que nous ne sommes pas au temps des miracles! Les boiteux marchent droit, les bossus sont redressés!.... Niez donc le progrès à présent.... Mais trève de plaisanterie, vous devez vous apercevoir à ma gaîté que je ne suis plus réduit à AIMER MA FILLE TELLE QUE LA NATURE ME L'AVAIT FAITE, je l'aime aujourd'hui telle que Mme Masson de la Malmaison me l'a refaite. — Mais expliquez-vous donc, lui dis-je avec impatience. — Eh bien! mon ami, vous avez connu ma pauvre enfant, n'est-ce pas? bossue, jaune, maigre, chétive et presque boiteuse, puisqu'elle avait une jambe plus courte;

venez la voir, mon cher ami, je vous en prie, venez.

Je suivis M. de C. V***, et chemin faisant il me conta l'histoire de sa fille.

» Après nos tentatives orthopédi-
» ques qui n'eurent aucun résultat,
» j'étais bien décidé à ne plus rien en-
» treprendre. Des circonstances impé-
» rieuses m'obligent à un long voyage ;
» pendant ce temps, ma femme, qui
» avait entendu parler des établisse-
» mens gymnastiques orthopédiques
» (qui guérissent les déviations de la
» taille par la méthode naturelle du mou-
» vement) de Mme Masson de la Mal-
» maison, se décida à tenter de ce côté ;
» et à mon insu, elle confia ma fille à
» cette dame. Je correspondais active-
» ment, surtout avec ma fille ; elle m'é-
» crivait souvent, mais de son traite-

» ment gymnastique, pas un mot.
» Cependant je remarquais dans ses let-
» tres un enjouément et un développe-
» ment intellectuel qui n'était pas ordi-
» naire. Ce n'était plus ce fond de mé-
» lancolie et de tristesse, conséquence
» de sa position. Quelle douleur en ef-
» fet pour une jeune fille spirituelle,
» de voir ses compagnes souvent belles,
» bien faites, rieuses, courir et s'ébat-
» tre avec joie, tandis qu'elle, à cet âge
» où les organes veulent toujours être
» en mouvement, est condamnée à se
« traîner avec peine et presque toujours
» avec des béquilles, et à lire enfin sur
» tous les visages la pitié qu'elle ins-
» pire; car voilà, mon ami, le triste état
» dans lequel se trouvait ma pauvre
» Anna.

» Après dix mois d'absence, je fus

» un jour invité à une soirée chez un
» de mes amis. Une jeune personne at-
» tire mon attention. Mon Dieu! me
» dis-je, comme sa physionomie me
» rappelle celle de ma chère enfant! plus
» j'analyse ses traits, plus je lui décou-
» vre de ressemblance avec ma fille. Je
» ne puis me lasser de la regarder; je
» suis ému, ému..... Mais elle-même
» sans doute s'est aperçue que je la con-
» sidérais. Comme elle me regarde aussi!
» elle a l'air inquiet; il y a quelque chose
» dans son expression que je ne puis dé-
» finir. Il faut que je m'approche pour
» la voir de plus près. J'aborde le maître
» de la maison, je l'accable de ques-
» tions; il me fait des réponses évasives;
» je n'avais pas l'ombre d'un soup-
» çon. Pourtant je ne sais pourquoi j'é-
» tais attiré vers cette jeune fille. Elle-

» même semblait me chercher ; je m'ap-
» proche d'elle, je lui parle ; sa voix me
» remue l'âme..... Allons donc ! c'est ma
» fille ! elle était dans mes bras ; le mo-
» ment d'après sa mère avait pris sa
» place : la surprise, qu'on s'était pro-
» mise en venant me trouver à quatre-
» vingts lieues, n'avait pu se prolonger
» plus long-temps.... Quelques jours
» après j'exprimais, à Paris, toute ma
» reconnaissance à Mme Masson de la
» Malmaison. »

Tout en me racontant l'histoire de sa fille, nous arrivâmes chez lui, et en la revoyant, ma surprise fut égale à celle que ce bon père avait éprouvée ; en effet, ce ne fut plus à mes yeux la même personne que l'année d'auparavant; il y avait presque seconde création.

Cet évènement vraiment extraordi-

naire excita ma curiosité ; je voulus visiter les établissemens orthopédiques gymnastiques de Mme Masson de la Malmaison; je raisonnai avec elle de sa méthode, et je lui trouvai des connaissances exactes de l'anatomie, et de plus une expérience parfaite de son art. Ses exercices gymnastiques ont des résultats sûrs et rapides, et ne compromettent pas le système organique. Cette dame a combiné ses exercices d'une manière spéciale pour le redressement de tel organe, et pour telle affection chronique, et en exercices généraux pour l'ensemble d'une constitution plus ou moins faible.

Il est à désirer qu'on arrive à connaître tous les succès obtenus dans les établissemens de Mme Masson de la Malmaison ; on ne saurait trop les publier

à cause de la grande modestie de cette directrice qui ne sait rien demander à l'intrigue.

Recevez, etc.

P. C. D. L***.
Docteur-Médecin.



Lettre du docteur Lerminier.

Lettre

DU DOCTEUR LERMINIER.



Extrait d'une lettre de M. le docteur Lerminier dans une cure qu'il obtint dans un des établissemens de Mme Masson de la Malmaison sur la nièce d'un ambassadeur. Il lui écrivait : Si j'ai donné ma confiance à Mme de Masson de la Malmaison, c'est à des titres bien mérités. La supériorité de son système, sa méthode si douce, si facile, ont été approuvées par l'académie de médecine, et par plusieurs sociétés savantes.

Quoique femme elle a l'honneur

d'être membre de l'athénée des arts, des sciences et des lettres de Paris. Elle a obtenu des récompenses et des médailles de sociétés savantes, décernées en séance académique, des rapports faits sur ses établissemens, et les suffrages les plus honorables de savans et de médecins. J'ai vu, monsieur, ajoute-t-il, un rapport fait sur un de ses établissemens, et j'en ai extrait ce passage pour vous l'envoyer.

Les commissaires s'expriment ainsi :

« Nous pensons que cet établisse-
» ment, qui est le seul dans son genre,
» mérite toute la publicité possible par
» son utilité, et l'auteur pourra se glo-
» rifier d'avoir fait une découverte pré-
» cieuse pour l'humanité. » Ailleurs on dit : « Vos commissaires, messieurs,

» ont été visiter d'autres gymnases
» de la capitale, ils y ont mis la plus
» scrupuleuse attention, et ils pensent
» que ces établissemens ne peuvent pas
» être comparés à celui de Mme Mas-
» son de la Malmaison, parce que le
» sien est spécial pour les déviations de
» la taille des demoiselles, que ses ma-
» chines sont confectionnées pour ce
» sexe seulement, que les moyens
» qu'elle emploie sont plus doux et plus
» appropriés à la délicatesse des jeunes
» personnes; de plus, qu'il y a per-
» fectionnement pour certaines machi-
» nes, et invention pour d'autres.

» En conséquence de la supériorité
» des établissemens de Mme Masson de
» la Malmaison, votre commission vous
» propose de lui accorder :

» 1° L'impression du présent rap-
» port dans vos annales ;

» 2° La médaille comme récompense
» des idées utiles.

Signé **Le Marc et Bourgeois**,
Docteurs-Médecins de la capitale.

Paris, 24 Décembre 1831.



MAISON ROYALE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

MAISON ROYALE

De la Légion-d'Honneur.

La maison royale de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis, où cinq cents jeunes filles sont élevées sous la haute protection du gouvernement, réclamait un établissement spécial et consacré aux exercices gymnastiques si nécessaires pour développer le physique et le moral de cette nombreuse jeunesse.

Honorée de la confiance de M. le maréchal Macdonald, grand chancelier de la Légion-d'Honneur, et heureuse d'être utile à tant d'honorables familles,

Mme Masson de la Malmaison fonda, en 1833, à ses frais, dans le local qui lui fut désigné, un gymnase digne de sa destination, et qui, de tout temps, a obtenu l'approbation et les encouragemens de Mme la surintendante comtesse de Bourgoing, de M. le docteur Allard, premier médecin de la maison royale, et de MM. Tessier et Bourgeois, également médecins de cette maison. Les seules élèves de la maison royale y sont admises moyennant la modique somme de 75 francs par année scolastique, y compris le vêtement de laine indispensable pour faire les exercices.





Madame Masson de la Malmaison retire les plus heureux effets de la gymnastique orthopédique en y joignant l'habitude de frictionner et de masser la colonne dorsale des jeunes malades qui lui sont confiées. Elle les frictionne même par tout le corps, quand les maladies qui produisent leurs déviations tiennent au rachitisme, aux scrofules, aux pâles couleurs; elle emploie pour cette friction la pommade balsamique

et l'hydrate aromatique, dont la composition lui a été donnée par le célèbre Dupuytren.

Madame Masson de la Malmaison observe pendant cette double opération les changemens qui s'opèrent dans toutes les parties qui constituent cette tige osseuse, affaiblie ou déviée.

Les muscles et les ligamens, qui meuvent et maintiennent les vertèbres et les côtes dans leur position respective, reprennent de la souplesse; la circulation des humeurs qui empâtent ces organes redevient plus libre, plus facile; et les fibres de ceux-ci, étant imprégnées des principes qui composent ces deux préparations, tendent peu-à-peu, en reprenant leurs forces, à se dégager des obstacles qui s'opposent à leur libre action ; tels sont les heureux ef-

fets que produisent sur ces parties le massage et les frictions.

Les expériences nombreuses que cette dame a faites à cet égard lui ont constamment démontré qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour hâter la guérison des déviations de la taille, et fortifier la santé des personnes faibles et débiles.

La pommade balsamique et l'hydrate aromatique sont également utiles aux personnes qui mènent une vie sédentaire, ou qui relèvent de maladie.

C'est donc dans un but d'utilité générale que Mme Masson de la Malmaison se décide à parler de cette composition, si favorable à la santé d'un si grand nombre de personnes.



Note

SUR

L'APPAREIL CONTENTIF-EXTENSEUR.



SUR

L'APPAREIL

CONTENTIF - EXTENSEUR.

Cet appareil a été envoyé en 1833 à l'Académie royale de Médecine. Une commission composée de MM. Bricheteau, Delens et Thillaye, chargée d'en rendre compte à cette société savante, en fit un rapport des plus favorables.

Depuis cette époque, plusieurs orthopédistes s'en sont approprié les idées, et ont établi sur le même prin-

cipe des appareils si compliqués et si dispendieux, qu'il est très difficile aux pères de famille de se les procurer, et d'en faire l'application par eux-mêmes.

Madame Masson de la Malmaison, pour satisfaire les personnes qui pourraient en avoir besoin, et pour se mettre encore mieux à leur portée, vient de faire subir à son appareil des modifications qui le rendent beaucoup plus utile. Ainsi on pourra dorénavant s'en servir avec ou sans l'extension, avec ou sans la compression; par exemple, dans les cas où l'enfant aura seulement une tendance à se dévier; on pourra le coucher sur cet appareil, sans exercer sur lui ni traction ni compression, et dès lors cette machine sera seulement contentive, c'est-à-dire, suffisante pour

contenir le corps de l'enfant dans la rectitude convenable. Dans les cas, au contraire, où les déviations de la colonne vertébrale seront déclarées, on pourra aider à leur guérison, en employant l'extension, la contre-extension et la compression avec le même appareil, qui devient alors extenseur, compresseur et contentif tout à la fois : triple avantage qu'on chercherait vainement à se procurer avec toute autre machine.

Les résultats heureux que nous avons vus par suite de l'emploi de cet appareil nous font un devoir de déclarer qu'il n'est pas à notre connaissance d'autre appareil en orthopédie qui réunisse tant d'avantages à tant de simplicité. L'application, d'ailleurs, en est si facile, que pas une mère de famille ne sera embarrassée pour s'en servir au besoin ;

aussi ne saurions-nous assez le recommander dans les circonstances où il devra être employé.



NOTE EXPLICATIVE

sur

LE MÊME APPAREIL.

Cet appareil se compose d'un châssis quadrilatère, rembourré en dedans, qu'on appelle dorsal, parce qu'il correspond au dos du malade qui y est couché. Les bords supérieur et inférieur du châssis sont échancrés pour *que le col, la tête et le bassin puissent reposer librement et mollement sur le lit.* Sur les deux côtés de l'échancrure supérieure, on trouve une coulisse destinée à recevoir

et à fixer une courroie, servant à maintenir les épaules dans la supination. Les deux parties latérales, formant les branches inférieures de l'appareil se trouvent divisées en deux portions : l'une, postérieure, s'étend des épaules aux pieds; elle est creusée, dans une grande partie de son étendue, par une gouttière, pour recevoir un cordon destiné à opérer l'extension, lequel roule avec facilité sur une petite poulie de renvoi, placée à l'extrémité antérieure de chaque branche de la machine. A l'extrémité supérieure de la gouttière, se trouve de chaque côté une roue dentée, en forme de petit cric, qui sert à tendre le cordon extenseur et à opérer un degré de traction quelconque. L'autre partie, antérieure, et en quelque sorte surajoutée de champ sur

la première, correspond au tronc; elle présente de chaque côté un bouton pour fixer les courroies des épaules, destinées à opérer la contre-extension; on y voit également des coulisses qui logent des vis de rappel, dont l'usage est de faire saillir des coussins ou pelotes de diverses grandeurs, avec lesquels on peut comprimer à volonté les diverses bosses formées par les côtes, les épaules, etc., qui résultent des inflexions de l'épine dorsale. Deux de ces pelotes compriment d'un côté, tandis que les deux autres servent uniquement de point d'appui du côté opposé.

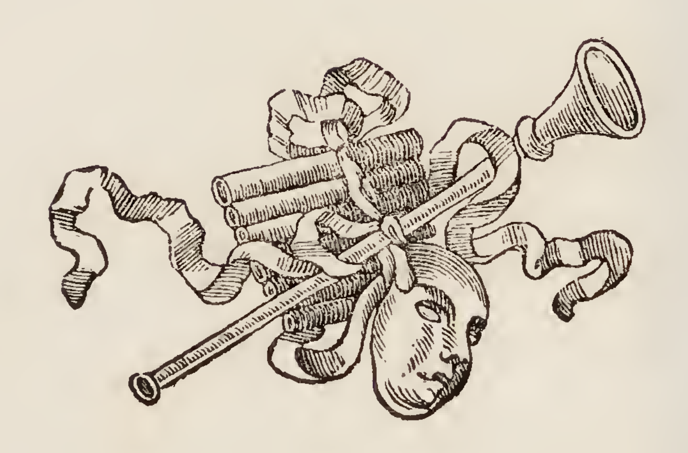
Une ceinture de coutil est annexée à l'appareil; on la fixe au dessus du bassin de la malade; à son bord inférieur viennent aboutir et se fixer, à l'aide de

boucles, les extrémités des deux cordons extenseurs dont nous avons parlé, à l'aide desquels on pratique l'extension.

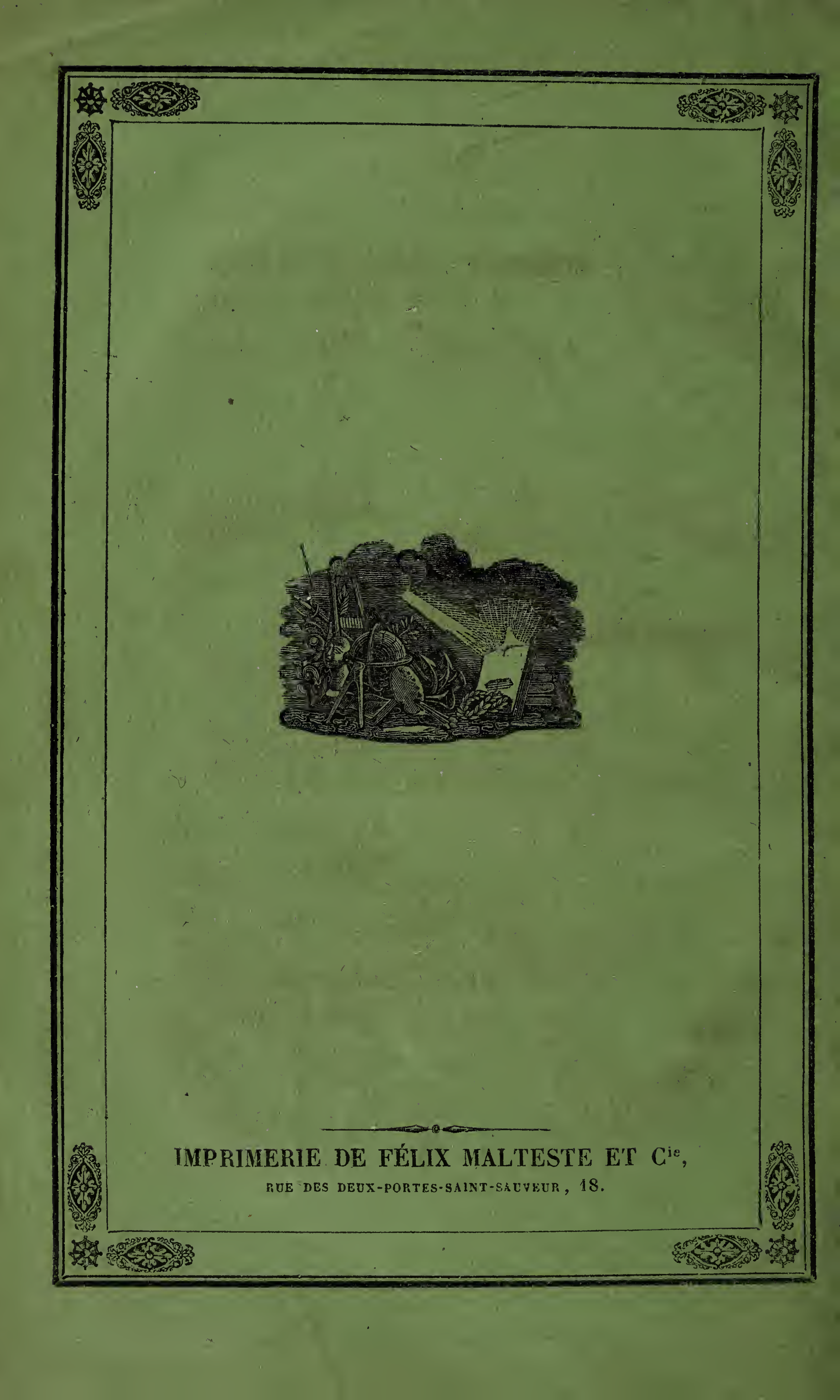
Quand on veut faire usage de cet appareil, on le met sur un lit ordinaire; le sujet se place dessus de manière que toute la partie postérieure du tronc repose sur la partie dorsale; on fixe ensuite les épaules à l'aide des courroies, et l'on attache les deux cordons extenseurs à la ceinture, préliminairement serrée sur les hanches.

On met en mouvement le cric à l'aide d'une clé, et l'on voit l'extension s'opérer aussitôt sur le bassin. La tête et les membres supérieurs et inférieurs restent libres; le sujet peut donc facilement sortir de son coucher en défaisant

les boucles de sa ceinture et celles de ses épaulettes, sans déranger l'extension.



Imprimerie de FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 18.



IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie,
RUE DES DEUX-PORTES-SAINT-SAUVEUR, 18.